

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA057	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1360,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 27/03/2025 au 28/03/2025
- Du 03/12/2025 au 04/12/2025

OBJECTIFS

- Proposer des moyens de protection efficaces permettant de réduire le risque dans le respect de la législation et la réglementation en vigueur.

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

À partir d'exposés techniques du formateur, les participants acquièrent une connaissance des moyens de prévention réglementaires et contractuels.

Les participants s'entraînent à analyser des plans de prévention.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Appréhender la prévention réglementaire
 - 1. Code du travail
 - 2. ERP (les Établissements Recevant du Public)
 - 3. ICPE (les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)
- B. Déterminer la prévention contractuelle assuré / assureur
 - 1. Plan de prévention
 - 2. Travaux par points chauds
 - 3. Règles APSAD
 - 4. Application de clauses de prévention
- C. Prévention vol
 - 1. Protections mécaniques
 - a) serrures
 - b) produits verriers
 - c) rideaux
 - d) dispositifs anti-véhicules
 - 2. Détection intrusion
 - a) détecteurs
 - b) centrale d'alarme
 - c) contrôleur-enregistreur
 - d) dispositifs de signalisation d'alarme

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires de contrats
Chargés de clientèle
Agents généraux
Courtiers
Concepteurs de produits

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des

aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1360,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 03/12/2025 à 13:39